

CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est donné que le Comité de démolition tiendra une séance publique le 5 février 2020 à 18 h 30 à la salle du Conseil, 2555, chemin Bellevue à Carignan, afin de statuer, conformément au règlement no 518 (2019) relatif à la démolition de bâtiments, sur les demandes d'autorisation de démolition ayant trait aux bâtiments suivants :

1. 2059, rue Henriette
2. 3358, rue Albani
3. 4477, chemin Ste-Thérèse

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur les immeubles concernés, faire connaître, par écrit, son opposition motivée à la greffière, par courrier à l'adresse suivante :

Me Ève Poulin, greffière
2555, chemin Bellevue
Carignan (Québec) J3L 6G8

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Comité de démolition à ladite séance relativement à ces demandes.

Donné à Carignan, ce 20 janvier 2020.

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 20 janvier 2020 et que le présent avis a été affiché sur les bâtiments mentionnés ci-dessous le 20 janvier 2020 ainsi qu'à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 20 janvier 2020.

1. 2059, rue Henriette (propriétaires : Éric Vaillancourt et Louise Giguère)
2. 3358, rue Albani (propriétaire : 9344-3265 Québec inc.)
3. 4477, chemin Ste-Thérèse (propriétaires : Bruno Rolland et Annie Ritchie)

Donné à Carignan, ce 20 janvier 2020.

Ève Poulin, avocate
Greffière